



ADVENIAT REGNUM TUUM
Dieu protège la France!

Dimanche 20 juin — SAINTE FLORENCE
Lundi 21 — S^t LOUIS DE GONZAGUE

SAMEDI 19 JUIN 1909

La journée

M. Caillaux a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de budget pour 1910. Le déficit s'élève à 242 millions, que M. Caillaux a essayé de réduire à 105 millions. Nous aurons emprunt et impôts nouveaux.

Les ministres, au Conseil de ce matin, se sont occupés des affaires de Crète, des retraites ouvrières et de la grève des inscrits maritimes.

Une perquisition a eu lieu à Nice, chez M. Vittone, ancien sous-chef de cabinet de M. Pelletan; les commissaires ont emporté une centaine de documents.

La loi d'amnistie est promulguée à l'« Officiel ».

La discussion des interpellations sur la politique générale n'a été qu'amercredi par les discours de MM. Delahaye et Gauthier de Clagny.

Elle se continuera vendredi prochain.

La Chambre des mises en accusation a renvoyé Mme Steinhil devant le jury de la Seine, où elle aura à répondre de la double accusation d'assassinat sur la personne de son mari et de parricide.

ETRANGER. — Après l'incident maritime russo-américain, on en signale un russo-hollandais.

La déclaration du cardinal Andrieu

La Semaine religieuse de Moulins reproduit la déclaration de S. Em. le cardinal Andrieu devant le juge d'instruction, et ajoute, en note: « Mgr l'évêque de Moulins s'est empressé de féliciter le courageux cardinal. »

Suppression d'un aumônier

La France annonce que « la Commission des hospices a, par trois voix contre une et deux abstentions, décidé la suppression de l'aumônier de l'hospice général de Poitiers. Cet aumônier était M. l'abbé Heuvelin. »

C'est sans doute le commencement de la liquidation complète des hospices de Poitiers, liquidation que réclame la Franco-Maçonnerie.

Le vol légal

Le garde des sceaux refuse d'attribuer à la Société d'éducation de Lyon et attribue aux hospices de Nice le Petit Séminaire de Nice et son mobilier.

Leur libéralisme!

La commune de Tourlaville, banlieue de Cherbourg, s'est donné comme maire un nommé Gicquel, ouvrier à l'arsenal, antirépublicain forcené.

Ces jours derniers, M. l'abbé Guillon, curé de la paroisse, lui ayant adressé une demande pour faire sortir professionnellement les enfants de la Première Communion, ledit Gicquel a répondu par une interdiction formelle, ajoutant « qu'en cas où la procession aurait lieu malgré sa défense, il supprimerait toute manifestation extérieure du culte ».

M. le maire ne tolère que les manifestations révolutionnaires. Il ne peut voir une bannière, mais il emboîte le pas derrière une loque rouge.

La persécution

Le maire de Saisac vient, par une communication verbale faite au curé, d'interdire les processions dans toute la commune. Le curé a protesté énergiquement contre cette interdiction.

Au pays de Jeanne d'Arc

Il y a sans doute très nombreux ceux qui, en cette année de la glorification de Jeanne d'Arc, désirent visiter Domremy.

Le Conseil général des Pèlerins et de Notre-Dame de Salut a donc répondu à un désir général en organisant un pèlerinage au berceau de la bienheureuse Jeanne d'Arc à Domremy, avec cette de Valenciennes et de Nancy où les pèlerins assisteront à la magnifique représentation de l'épopée de la Pucelle, par les artistes du théâtre de la Passion.

Départ de Paris le vendredi 2 juillet.

Retour à Paris le lundi 5 juillet.

Demandez le programme et tous les renseignements à M. le secrétaire des Pèlerins, 14, avenue de Breteuil, Paris, VIII^e, Prière, 14.

L'or mort

A MONSIEUR CHAUCHARD, Dans le Purgatoire,

Mon bon Monsieur,

Je n'ai pas le sou... Je suis une toute petite main... 1 fr. 25 par jour... Vous connaissez?... Alors, à l'atelier, on me passe les jours vers la fin de la semaine; et je les lis le samedi soir, chez moi, après le café au lait, par rapport que le dimanche matin je peux rester couchée jusqu'à 7 heures.

Aussi, je viens seulement de finir la description de votre convoi. Les yeux m'en papillonnent encore. J'en ai oublié le feuillet! Et je ne peux pas résister au désir de vous faire part de mes petites impressions.

D'abord, une chose m'a frappée. Quand un convoi passe rue Saint-Honoré, où je travaille, tout le monde salue; et un certain nombre d'entre nous font des signes de croix, même en plein restaurant.

Pour vous, on s'est gaiement précipité sur le trottoir, et on a dit pas mal de choses drôles...

Ma petite cervelle a travaillé: Pourquoi s'est-on ainsi moqué de vous à une heure si grave? de vous qui aviez précisément tant à cœur le souci de votre popularité?

Pourquoi? Je vais vous le dire. Parce que vous vous êtes lourdement trompé! On n'a pas le droit, quand on est en scène comme vous, riche comme vous, entouré de toutes les puissances, de toutes les lumières, de tous les conseils, de gaffer ainsi!

Alors si je faisais une robe, comme vous avez fait votre testament!

On ne laisse pas quinze millions à un homme!

A une femme... Passe! C'est faible... c'est quelquefois assez beau... c'est aimé!

Mais à un homme! Quinze millions! Monsieur Chauchard... Voyons!...

Ensuite, le bien fait surtout après la mort ressemble à une lanterne derrière le dos. Ça ne vous auréole pas.

On a l'air de dire à ses héritiers: « Moi, je n'ai pas voulu me gêner... Allez-y, vous! »

Et on ne vous en est pas reconnaissant.

Le bien méritoire, c'est celui qui coûte... c'est le morceau de pain qu'on s'enlève tout vivant, pour le déposer dans une pauvre main tendue... c'est la goutte brillante de plaisir qu'on laisse tomber de sa coupe d'or, avec un bon sourire, dans le verre ébréché du prolétaire.

Vous n'avez donc pas senti cela!

D'ailleurs, quel bien avez-vous fait?... Du bien artistique... Vous avez surtout, parait-il, collectionné des beaux tableaux.

Moi aussi, j'aime bien les tableaux... A midi, je vais souvent finir mon quart de cerises devant les vitrines du boulevard.

Mais ce n'est pas le principal, mon bon Monsieur!... On n'achète pas la garniture avant l'étoffe!... Vous devez pourtant comprendre cette vérité-là... Elle est du ressort de la confection!

Il y avait tant de choses plus intéressantes à faire pour les humbles qui vous ont hissé au pays des millions!... pour les petites mains comme moi!... tant de choses essentielles!

J'ai trois amis qui crachent le sang dans mon atelier. Et il n'existe pas une œuvre pour les tuberculeux des grands magasins.

Voici l'été... Tous les jours, de belles dames et de beaux messieurs viennent acheter des robes légères, des écharpes claires, et de grands chapeaux gais pour la campagne.

Et ce moi « campagne » fait envoyer en mon esprit tout un monde de pensées... On dirait des oiseaux affamés d'espace, et battant des ailes au bord d'une petite eage.

Moi, je connais le bois de Vincennes et le square des Batignolles. J'y vais parfois le dimanche. C'est la cohue... la poussière... et le soir, j'ai la migraine.

Mais l'on dit que, par delà Vincennes... qu'après Asnières, il y a de la vraie campagne, où l'air est pur... où les moissons blondes se croissent de vagues comme une mer d'or liquide... où l'œil s'emplit d'immensité bleue... où les oreilles entendent le silence...

Que ce doit être bon!

Et, dans votre oasis de Longchamp, vous n'avez qu'une signature à donner pour faire surgir une colonie de vacances en faveur des ouvriers et des modicoles de la confection et de la mode... une toute petite signature...

Et cela ont fait tant de bien à nos pauvres poumons!

Et puis, se marier!... le rêve de nous toutes!

Seulement, voilà!... toujours pas le son!

Si vous aviez créé une caisse dotale pour les plus intéressantes d'entre nous... Non... les tableaux d'abord!

Ce n'est pas tout... Vous êtes catholique... très catholique!... A preuve que vous vous êtes fait enterrer dans deux paroisses...

Mais il n'y a pas que la Madeleine et Saint-Augustin!

Vous n'êtes donc jamais allé dans les faubourgs?

Vous n'avez jamais vu les kilomètres et les kilomètres de monotones avenues sans le sourire d'un vitrail d'église?

J'entends la messe le dimanche dans une chapelle en planches. Elle sort à quarante mille habitants!

Si vous, catholique, en aviez donné quelques-unes à cette classe ouvrière qui a tant besoin de croire à la vie meilleure!

Si les trois diamants de votre fameux gilet étaient devenus trois églises où l'on baptise... où l'on fait le catéchisme aux petits enfants, et la Première Communion... où l'on parle au peuple!

Alors, au lieu de pourrir dans un cercueil d'amarante, vous auriez vécu dans le cœur des humbles... On aurait prié pour vous tous les dimanches à la grand'messe... Et en voyant la belle église — seul luxe du pauvre — se dresser au milieu de la misère de nos maisons, les mamans auraient dit à leurs enfants: « C'est ce bon M. Chauchard qui l'a construite... Il est même venu à l'inauguration! »

Et cela eût été pour vous une caresse jusque dans l'éternité!

Mais, là encore, vous n'avez pas deviné!

Aussi, moi, je comprends aujourd'hui la misère de certains riches comme vous... Je comprends aussi la douceur d'être pauvre.

Car enfin si, un jour, un ouvrier me demande en mariage, ce ne sera pas pour moi, mais bien pour moi... pour la petite Pierrette tout court!

Et quand je viendrai à mourir... le petit bouquet de deux sous qu'on mettra sur ma tombe aura, dans ses pétales violets, plus d'amour enclos que les vastes robes d'orchidées que roulaient aux indifférents, autour de votre corbillard, les grands diables noirs des pompes funèbres.

Et puis, là-haut, mon interrogatoire à moi, il ne sera pas long!... J'ai, en tout, douze francs soixante quinze dans le tiroir d'en bas de ma commode.

Pauvre Monsieur Chauchard!... Vraiment, je vous plains de tout mon cœur!... Et bien que vous n'avez pas même laissé une pièce de cinq sous à ma misérable paroisse, je vais dire une bonne dizaine de chapelet pour vous.

Vous devez tant en avoir besoin!... Car vous étiez si riche!

PIERRETTE L'ERMITE, ouvrière de confection chez une entrepreneuse du Louvre.

La fête de Jeanne d'Arc

EN FRANCE

On écrit de Rome à Mgr l'évêque de Laval: « Nous allons ici demander pour tous les diocèses de France la fête et l'office de Jeanne d'Arc, pour un jour qui n'est pas déterminé et qui sera le même partout. Cette demande aura sa solution au mois d'août. »

Gazette

Pauvre Hervé!

Vendredi soir, Hervé, l'antipatriote, était venu à Thiers, nous écrit notre correspondant, pour y faire une conférence.

L'entrée de la salle fut forcée et plus de 500 manifestants ont conspu et sifflé le conférencier.

Au chant de la *Marseillaise*, ils ont imposé silence aux herveïstes qui n'ont même pas pu constituer leur bureau. Le commissaire a dissous la réunion. Hervé a été conspué ensuite dans les rues.

Les briseurs de croix

Un acte de vandalisme absolument révoltant a été commis la nuit dernière à La Caunette (Hérault). Une croix, érigée sur la grande place, au centre de la ville, a été brisée par des inconnus.

Les débris ont été trouvés au pied du socle, le lendemain matin.

Le maire de la localité les a fait simplement enlever, sans s'employer à faire rechercher les coupables.

Tous les honnêtes gens de la localité protestent contre cette manière d'agir et réclament énergiquement une enquête.

Nos conseillers généraux

Voici un vœu qui fut déposé au Conseil général des Basses-Alpes par MM. Hubbard et Frédéric Aubert:

« Le Conseil général émet le vœu que le ministère de l'Instruction publique soit transformé en ministère de l'Éducation nationale, et que, par l'organisation méthodique des œuvres ayant pour but la préparation de la jeunesse aux professions productives et au service militaire, ainsi que la vulgarisation des données générales des sciences et de la philosophie modernes, la valeur morale de l'ensemble des citoyens soit mise en harmonie avec l'idéal

de justice qui est à la base du régime républicain. »

Il y a des gens qui se contentent d'être dans la lune; ces Messieurs font mieux, ils en parlent la langue.

Grève scolaire

Il est intéressant de dire à nos lecteurs à la suite de quelle petite révolution scolaire fut constituée l'association des pères de famille d'Orville-Hague (Manche).

Il y a quelque temps, une nouvelle institutrice arrivait dans la commune. Depuis longtemps, les enfants avaient l'habitude de repasser leur catéchisme pendant l'heure des récréations.

L'institutrice prétendit leur défendre. Les enfants, d'un commun accord, sortirent de la cour de l'école, allèrent sur la route; les garçons se juchèrent sur le mur qui fait face à l'école et les filles restèrent sur le côté opposé de la route; puis, tous ensemble et à très haute voix, lurent leur leçon de catéchisme.

Cette malicieuse institutrice, qui, pour punition, leur ordonna d'écrire un certain nombre de fois le verbe « J'obéirai à ma maîtresse. »

Les enfants se mirent docilement à l'ouvrage, tout en échangeant entre eux de petits coups d'yeux malicieux, et quand l'institutrice ramassa les cahiers, elle lut sur chacun d'eux avec colère et stupéfaction: « J'obéirai à Dieu, mon maître. »

— C'est du fanatisme, clama-t-elle.

Elle supprima les récréations pour que les braves petits ne puissent apprendre leur catéchisme.

L'histoire, racontée par les enfants, fit le tour du pays, et l'on fut fixé sur les sentiments scolaires de la nouvelle maîtresse d'école, qui parle de la tolérance, mais ne la pratique pas.

C'est à la suite de cela que l'on constitua une association de pères de famille.

Le correspondant qui nous envoie le récit de ces faits insista sur la spontanéité de la manifestation des jeunes écoliers.

Viendra? viendra pas? le chèque à M. Brisson

Les journalistes sont sans pitié. Voilà-t-il pas que la *Liberté* et l'*Humanité* se sont mis en tête de délier les cordons de la bourse du F. Brisson, président de la Chambre, en faveur des sinistrés du Midi.

L'intention est excellente de vouloir ainsi venir en aide aux victimes de la circonscription électorale de M. Brisson. Mais nos confrères nous semblent tout de même manquer un peu de discrétion. Peut-être donc être si large, au prix où va le beurre, qu'on ne se gâtât que 75 000 francs par an?

En tout cas, c'est un joli bateau que l'on monte au président des Q-M. Ce matin, l'*Humanité* annonce qu'enfin le chèque du député de Marseille est arrivé à Marseille, mais il paraît que, dans sa précipitation à réparer un trop long oubli, l'honorable député des Bouches-du-Rhône avait omis d'insérer le montant de la somme sur le fameux chèque!

Désillusion pour les Marseillais! M. Brisson devra bien s'excuser, finalement.

M. Tissier contre M. Vittone

La Commission d'enquête a posé, hier, quelques questions à M. Tissier sur son collaborateur, M. Vittone.

Après avoir raconté comment M. Vittone était parvenu aux fonctions de chef du secrétariat de M. Pelletan, M. Tissier ajouta qu'à son avis on ne pouvait faire aucun fond sur M. Vittone.

C'est ainsi qu'à la suite de certaines pra-



SAINT-CANNAT — Intérieur de la chapelle de la Sainte-Vierge

Le presbytère d'Aurons, menaçant ruines, vient d'être évacué.

On signale que la ville de Pertuis a été également très éprouvée par le tremblement de terre. Les clochers de l'église paroissiale et celui de l'église Saint-Pierre devront être abattus.

Dans les environs, de nombreuses fermes ont été anéanties.

Dans toutes les localités sinistrées, des tentes sont envoyées pour abriter les nombreuses familles sans abri.

Les travaux de déblaiement

Les travaux de déblaiement se poursuivent dans les communes éprouvées par le tremblement de terre.

Le clocher de l'église de Lambesc, qui constituait un réel danger, a été détruit à l'aide de la dynamite.

LE BUDGET DE 1910

105 millions de déficit

Emprunt et impôts nouveaux

L'exposé des motifs du budget de 1910 débute par des considérations générales assez étendues. Le ministre des Finances indique que, à l'heure actuelle, les budgets de tous les grands pays du monde ploient sous le fardeau des dépenses publiques, que presque partout l'équilibre entre les recettes et les dépenses est rompu et que les ministres des Finances des grands États sont conduits à recourir à des augmentations d'impôts répétées et souvent considérables.

Le ministre constate que la dépression dans les recettes survenue en 1907-1908 d'une part, l'augmentation persistante des dépenses d'autre part, rendaient particulièrement ardue l'élaboration du budget de 1910, et il ne dissimule pas que cette situation déjà difficile s'aggraverait dans l'avenir.

De nouvelles et importantes dépenses résulteraient, en effet, des lois sociales et des lois de défense nationale qui sont en préparation ou sur le point d'être votées. De là une double conséquence. Il faut, dit M. Caillaux, réformer notre fiscalité en créant de nouveaux impôts sur le revenu et

Dans ces deux voyages, M. Fallières sera accompagné par plusieurs membres du gouvernement.

PROROGATION DES DELAIS DES PROTETS

M. Cruppi, ministre du Commerce, a fait approuver un projet autorisant le gouvernement à proroger, dans le cas de mobilisation de l'armée, de fléau, de calamité publique ou d'interruption des services publics, par décret rendu en Conseil des ministres, les délais dans lesquels doivent être faits les protets et les autres actes destinés à conserver les recours pour toutes les valeurs négociables.

LES AFFAIRES EXTERIEURES

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a entretenu ses collègues des affaires extérieures en cours, et notamment de celles de Grèce.

LES RETRAITES OUVRIERES

M. Viviani, ministre du Travail, a fait connaître le sens de la réponse qu'il doit faire à la tribune de la Chambre, au sujet de l'incorporation des moyens financiers dans le projet de loi sur les retraites ouvrières.

LA GREVE DES INSCRITS

Les ministres se sont enfin occupés de la grève des inscrits maritimes et du projet sur le monopole de pavillon.

M. Alfred Picard répondra, lundi, à la question de M. Allemane sur l'arbitrage en matière de conflits entre armateurs et inscrits maritimes.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

DEPLACEMENTS DU PRESIDENT

Le président de la République a annoncé qu'il se rendrait au Havre les 17 et 18 juillet.

Il ira le 31 juillet à Cherbourg pour recevoir la visite de l'empereur de Russie.

Tremblement de terre du Midi

Plusieurs maisons ont été démolies par le même moyen.

De nouvelles secousses ont été ressenties à Saint-Gannat, où des pans de murs se sont écroulés.

A Rogues, des éboulements de rochers ont obstrué la route.

Sur les ruines

La belle église de Vauvargues s'est effondrée en partie, ainsi que le presbytère qui faisait corps avec elle.

Le secours

An nom du prince de Monaco, le comte Balny d'Arvicourt a remis au ministre de



SAINT-CANNAT — Intérieur de la chapelle de la Sainte-Vierge

l'intérieur la somme de 5 000 francs, comme secours aux sinistrés de Provence.

Le Conseil municipal de Lyon a voté une somme de 5 000 francs pour les victimes du tremblement de terre.

Le total des premiers et deuxième listes atteint 72 080 fr. 65.

La Compagnie générale transatlantique a fait remettre au Syndicat de la presse parisienne une somme de 5 000 francs pour les victimes.

Le préfet de Marseille a reçu de la ville d'Aix-les-Bains une somme de 3 000 francs pour les sinistrés.

Le Conseil municipal de Marseille a voté une somme de 20 000 francs pour les victimes du tremblement de terre.

Il a été décidé, en outre, qu'une souscription serait ouverte entre tous les membres de l'assemblée communale.

LE BUDGET DE 1910

105 millions de déficit

Emprunt et impôts nouveaux

L'exposé des motifs du budget de 1910 débute par des considérations générales assez étendues. Le ministre des Finances indique que, à l'heure actuelle, les budgets de tous les grands pays du monde ploient sous le fardeau des dépenses publiques, que presque partout l'équilibre entre les recettes et les dépenses est rompu et que les ministres des Finances des grands États sont conduits à recourir à des augmentations d'impôts répétées et souvent considérables.

Le ministre constate que la dépression dans les recettes survenue en 1907-1908 d'une part, l'augmentation persistante des dépenses d'autre part, rendaient particulièrement ardue l'élaboration du budget de 1910, et il ne dissimule pas que cette situation déjà difficile s'aggraverait dans l'avenir.

De nouvelles et importantes dépenses résulteraient, en effet, des lois sociales et des lois de défense nationale qui sont en préparation ou sur le point d'être votées. De là une double conséquence. Il faut, dit M. Caillaux, réformer notre fiscalité en créant de nouveaux impôts sur le revenu et